



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 13 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élection municipale partielle complémentaire dans la commune de Vauhallan

Le 18 octobre 2013, le Maire de la commune de Vauhallan, Monsieur Roger Martinache, a adressé au Préfet de l'Essonne sa lettre de démission de ses fonctions de Maire. Conformément aux dispositions légales, le Préfet a accepté sa demande le 22 octobre 2013, mettant ainsi fin à son mandat, Monsieur Martinache restant néanmoins conseiller municipal.

Toutefois, la démission d'un conseiller municipal a été enregistrée le 26 octobre 2013 en mairie de Vauhallan ce qui rend, par voie de conséquence, le conseil municipal de la commune incomplet. Compte-tenu des éléments précités, il est nécessaire de compléter le conseil municipal suite à cette vacance de poste aux fins de pouvoir procéder à l'élection du nouveau maire et des nouveaux adjoints.

Les électeurs de la commune de Vauhallan sont convoqués le **dimanche 1er décembre 2013** à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 8 décembre 2013**.

Les bureaux de vote seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00.

L'élection se fera au scrutin majoritaire à deux tours.

Nul n'est élu au premier tour s'il n'a réuni :

- la majorité absolue des suffrages exprimés,
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au deuxième tour de scrutin, l'élection aura lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection sera acquise au plus âgé.

Suite à cette élection, le conseil municipal au complet sera convoqué dans la quinzaine qui suit, soit **au plus tard le 23 décembre 2013**, pour procéder à l'élection du nouveau maire de Vauhallan et des nouveaux adjoints.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr